

MASTER 2 Mention Administration Economique et Sociale - Parcours SMART CITY ET GOUVERNANCE DE LA DONNEE

REFERENCE : 42PB550L

Apprentissage CFA du SUP (contrats privés)

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2023/2024

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
UFR Droit, Sciences Economiques et Politiques Responsable pédagogique Emmanuel PY	Chargée de gestion de formation Karine FALKOWSKI / Tél : 03 80 39 38 29 Chargée d'ingénierie de formation Julie PROENCA / Tél : 06.68.92.26.05 Adresse de contact formation.continue-droit@u-bourgogne.fr

OBJECTIFS

Chaque nouveau projet d'aménagement urbain, qu'il concerne un bâtiment ou un ensemble immobilier, un quartier ou une ville, pose désormais la question des données et de leur gouvernance. Les données, publiques et privées, deviennent un matériau qui, bien qu'immatériel, fait partie intégrante de ces projets aux stades de leur conception, de leur réalisation, de leur exploitation et de leur maintenance. Le Master vise à former les cadres maîtrisant des compétences à la fois techniques, juridiques, économiques, éthiques et politiques relatives à la Smart City et à la Gouvernance des données

PUBLIC

l'année de formation s'adresse à un public diversifié (juristes, économistes, ingénieurs, informaticiens, gestionnaires, spécialistes de ressources humaines, financiers...) cherchant à acquérir des compétences informatiques, juridiques, économiques en matière de traitement des données privées et publiques dans le contexte de la ville connectée, en vue de conduire la transformation numérique de la ville en Smart city, maîtriser le statut juridique des données, concevoir les contrats de la smart city, gérer son organisation et son développement économiques, appréhender la citoyenneté numérique et la dimension éthique de la Smart city.

PRE-REQUIS

- Les titulaires d'un M1 AES sont admissibles de droit sous réserve de l'obtention d'un contrat de professionnalisation dont la cohérence avec les objectifs de la présente formation sera validée par la commission pédagogique.

- La formation est ouverte à la formation continue. Les salariés titulaires d'un diplôme reconnu de Master 1 (Bac

+4) peuvent postuler en prenant contact avec le service de formation continue (SEFCA ; voir ci-dessous) de l'uB ou le responsable pédagogique. Les salariés ne disposant pas de diplôme reconnu équivalent au Master 1 peuvent postuler par validation d'acquis ou équivalence de diplôme.

FORMATEURS

- Enseignants chercheurs de l'Université de Bourgogne
- Intervenants vacataires professionnels

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le master est suivi en formation continue et en alternance (contrats de professionnalisation , à raison d'une semaine par mois sur 7 mois (35 heures de cours et séminaires par semaine)

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Tutorat

MOYENS TECHNIQUES

- Salles de cours dotées de vidéo-projecteurs
- Salle informatique en libre service
- Connexion wi-fi
- Bibliothèque de travail thématique

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

sur sélection, en trois temps :

- les candidats sont présélectionnés sur dossier par une commission pédagogique composée du directeur, du directeur des études et/ou d'enseignants-chercheurs intervenant dans le diplôme ;
- les candidats présélectionnés sont convoqués à un entretien devant un jury composé d'universitaires et de représentants d'entreprises ;
- l'admission définitive est conditionnée à l'obtention d'un contrat de professionnalisation. Les candidats doivent avoir validé un M1 de droit, d'économie, de gestion, d'informatique ou un diplôme reconnu équivalent par la commission pédagogique du master, par exemple un diplôme d'ingénieur ou d'école de commerce

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

les évaluations sont faites au fur et à mesure des cours et séminaires dans le cadre des modules, en contrôle continu ; elles reposent, selon les cas (les modalités sont données par l'intervenant au début de chaque intervention), sur la restitution écrite ou orale d'un travail personnel, sur la participation en cours ou en séminaire, sur l'élaboration de projets, la résolution de cas pratiques, la restitution d'expériences etc.

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

elles sont par nature pluridisciplinaires et transversales ; il s'agit d'acquérir des savoirs et des savoirs-faire en informatique, en droit, en économie, en gestion, en science politique et sur l'éthique appliqués à la problématique de la Smart City et de la gouvernance des données.

les acteurs des Smart Cities peinent à recruter des cadres bénéficiant de compétences à la fois techniques, juridiques, économiques, éthiques et politiques solides, faute de formation supérieure adaptée ; les diplômés pourront donc répondre à cette demande en intégrant les collectivités locales se transformant en Smart Cities, ainsi que les entreprises prestataires de ces villes et métropoles, aussi bien dans les services techniques (BTP, énergie, transport, réseaux numériques...) que dans les services supports (RH, juridique, finance, administration, informatique...).

<http://ufr-dsep.u-bourgogne.fr/>

Plus d'infos sur <http://sefca.u-bourgogne.fr>